

22/08/2023
No. Versión: 1



RESCOAST

Termes de référence pour la réalisation
d'une étude des bonnes
pratiques/recommandations aux
communautés de pêcheurs de
Legweichich et Mhaijrat pour renforcer
leur résilience face aux effets du
changement climatique.

INTERVENTION À MHAJRATT ET À LEGWEICHICH,
MAURITANIE

AUTEURS: MERCEDES DÍAZ BUENO ET JAVIER ACERETE NAVARRO
(ITC)

INSTITUT TECHNOLOGIQUE DES CANARIES

ACTIVITÉ:

- 2.3.3 Actions de sensibilisation auprès de la population locale (Canaries, Sénégal et Mauritanie).

LIVRABLE AUX FRAIS DE:

- Mercedes Díaz Bueno, Département de l'Eau, l'Institut Technologique des Canaries.
- Javier Acerete Navarro, Unité de Coordination R&D+i et Communication, Institut Technologique des Canaries.

Exonération de responsabilité

Le projet RESOAST (n° contrat : MAC2/3.5b/314) est cofinancé par le programme de coopération territoriale Interreg MAC 2014-2020. Le présent document ne reflète que le point de vue de l'auteur ou des auteurs et le programme de financement n'est pas responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient

Index

1	Termes de référence	4
2	Contexte du projet RESCOAST	4
3	Prestation	4
4	Livrables.....	5
5	Profil du prestataire.....	5
6	Méthodologie	6
7	Durée et calendrier de la prestation	6
8	Honoraires et modalités de paiement.....	6
9	Préparation de l'offre	7
10	Délai de présentation des offres	7

1 Termes de référence

Recrutement d'un prestataire pour la réalisation d'une étude des bonnes pratiques/recommandations aux communautés de pêcheurs mauritaniennes de Legweichich et de Mhajirott, pour renforcer leur résilience face aux effets du changement climatique dans le cadre du projet RESCOAST.

2 Contexte du projet RESCOAST

Le projet RESCOAST "*Outils de planification des infrastructures et de gestion des risques pour le développement d'économies côtières résilientes au changement climatique en Afrique du l'Ouest*" <https://www.itccanarias.org/proyectorescoast/es/> est un projet financé à 85% par le programme INTERREG MAC 2014-2020. Ce projet vise à développer des actions sur le territoire du Sénégal et en Mauritanie, et plus concrètement, des investissements pour faire face au changement climatique, en améliorant l'accès à l'eau, à l'énergie, le traitement des déchets et la planification urbaine dans les milieux côtiers de pêche traditionnelle.

3 Prestation

Sous la responsabilité du coordinateur technique du projet et en lien étroit avec l'équipe du projet, le prestataire doit élaborer une étude des bonnes pratiques/recommandations aux communautés de pêcheurs mauritaniennes de Legweichich et de Mhajirott, pour renforcer leur résilience face aux effets du changement climatique.

La réalisation de l'étude inclura, au moins les informations suivantes :

1. Concernant la pêche à Legweichich (pk93) et à Mhajirott :

- 1.1. Résumé des principales techniques de pêche artisanale utilisées dans ces localités
- 1.2. Aperçu des principales espèces pêchées à ce jour
- 1.3. Étude des espèces pouvant être commercialisées ou utilisées comme denrées alimentaires
- 1.4. Identifier les améliorations possibles dans les pratiques de pêche actuelles vers des techniques plus efficaces et efficientes.
- 1.5. Description complète du calendrier de pêche, y compris les mois de reproduction, les périodes de pêche, etc.
- 1.6. Délimitation des zones de pêche.
- 1.7. Nouvelles techniques et/ou incorporation de nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité.
- 1.8. Meilleures techniques favorisant la capture sélective : Favorise la capture sélective au moyen d'engins de pêche sélectifs permettant de capturer l'objectif spécifique et de réduire les prises accessoires d'espèces indésirables.

2. Concernant la gestion écosystémique :

- 2.1. Description des écosystèmes marins et/ou côtiers et de leurs liens avec la pêche.

- 2.2. Principales menaces pesant sur les écosystèmes marins et les espèces qui y vivent.
- 2.3. Actions visant à éviter la surexploitation
- 2.4. Proposition d'améliorations des écosystèmes au profit de la pêche.
- 2.5. Description du processus post capture (téléchargement, manipulation, etc.)
Proposition d'améliorations pour améliorer les pertes post capture. Bonnes pratiques de gestion après capture.

3. Concernant la gouvernance :

- 3.1. Description des institutions concernées.
- 3.2. Description du cadre juridique et réglementaire.
- 3.3. Mécanismes de participation et de consultation existants
- 3.4. Existence de systèmes de gestion (quotas, permis de pêche).
- 3.5. Règles relatives aux tailles minimales
- 3.6. Mécanismes de communication.
- 3.7. Décrire les bonnes pratiques, la raison pour laquelle elles sont recommandées et la manière dont elles doivent être mises en œuvre. S'il existe des exemples à fournir.
 - Bonnes pratiques pour améliorer la protection des ressources
 - Bonnes pratiques pour améliorer la gouvernance
 - Systèmes naturels
 - Minimisation des pertes après capture

Une partie des informations demandées auparavant se trouvent dans la bibliographie existante et disponible sur internet.

4 Livrables

Les produits résultants de cette prestation devraient être :

- **Livable 1.** Document de méthodologie et plan de travail validés par l'ITC.
- **Livable 2.** Rapport provisoire et données brutes structurées sous fichier Excel.
- **Livable 3.** Rapport définitif et données brutes et traitées structurées sous fichier Excel.

5 Profil du prestataire

Le prestataire devra présenter les CV des personnes désignées pour constituer son équipe de travail. A la tête de cette équipe, le prestataire désignera un chef de mission, qui sera l'interlocuteur de l'ITC et gèrera la réalisation des activités.

Le chef de mission recherché doit être un expert sur la pêche :

- Diplôme universitaire en sciences et techniques halieutiques, en biologie des pêches, en gestion des ressources maritimes, en économie et aménagement des pêches, en sciences des aliments, en techniques halieutiques, en sciences ou tout autre discipline ayant trait à la gestion et à l'aménagement des pêcheries ou dans des domaines connexes ;
- Posséder une connaissance approfondie (5 ans minimum) du secteur de la pêche en Mauritanie ;
- Avoir une connaissance parfaite de la langue française.

6 Méthodologie

Le prestataire expliquera dans son offre la méthodologie détaillée de travail, le mode de fonctionnement, et devra proposer un chronogramme détaillé de ses activités.

7 Durée et calendrier de la prestation

Le temps effectif alloué à la mise en œuvre des tâches décrites précédemment, ainsi qu'à la remise des livrables y afférents, sera d'un maximum de 45 jours.

8 Honoraires et modalités de paiement

La prestation est à prix global et forfaitaire, non révisable ni actualisable pour l'ensemble des tâches et produits proposés décrits dans ces termes de référence. Le prestataire couvrira l'ensemble de ses besoins de déplacement en Mauritanie. Toutes taxes, impôts et droits divers sont inclus aussi dans ces prix. L'ITC ne fournit aucune autre prestation. Le prestataire sera rémunéré en EURO.

L'offre du soumissionnaire doit être valable pendant un délai de deux (2) mois à compter de la date limite fixée pour la réception des soumissions.

Pour percevoir ses rémunérations, le prestataire devra adresser des factures signées à l'ITC selon les étapes décrites ci-dessous :

- 25% à la validation du livrable 1 par l'ITC.
- 30% à la validation du livrable 2 par l'ITC.
- 45% à la validation du livrable 3 par l'ITC

9 Préparation de l'offre

Le dossier de candidature pour la réalisation des tâches décrites dans ces termes de référence doit inclure au moins :

- **Offre technique :**

La proposition du consultant devra contenir les éléments suivants :

 - Une lettre de soumission dûment signée ;
 - Une lettre de motivation ;
 - Une offre technique comprenant :
 - La méthodologie détaillée ;
 - Le calendrier de réalisation des travaux ;
 - Les moyens (matériels et humains) à mettre en œuvre pour réaliser la prestation ;
 - Les curriculum vitae des consultants désignés pour réaliser la prestation, qui devront indiquer clairement les expériences similaires à l'objet de la présente prestation avec mention des références et le domaine de spécialisation ;
 - Autres documents jugés utiles.

- **Offre financière :**

Stipulant le nombre de jours d'intervention pour effectuer le présent mandat ainsi que les indemnités y afférentes. La décomposition du budget sera faite en précisant le nombre de jours par catégorie de consultant et les honoraires journaliers par catégorie de consultant. Les honoraires et les débours doivent être bien séparés dans l'offre. **L'offre inclura également les détails des montants hors taxe et toutes taxes.** Une mention spéciale devra être faite en cas d'exemption.

Les offres doivent inclure les données suivantes :

- ❖ Client :

Instituto Tecnológico de Canarias
CIF A-35313170 C/Cebrián, 3
35003 Las Palmas de Gran Canaria, Las Palmas
- ❖ Nom du projet :

Projet RES-COAST (MAC2/3.5b/314)
Programme INTERREG MAC 2014-2020
- ❖ Les données fiscales de la société qui facture : Nom, adresse et numéro d'identité fiscal.
- ❖ Date du devis.
- ❖ Numéro du devis.

10 Délai de présentation des offres

Les offres doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse jacerete@itccanarias.org au plus tard le **15 septembre 2023 à 12h (UTC-1h, heure de Nouakchott)** avec la mention :
« Étude des bonnes pratiques/recommandations aux communautés de pêcheurs mauritaniennes pour renforcer leur résilience face aux effets du changement climatique, projet RESCOAST » :